



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P01 - TRAPPES ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 21			
MUREAUX OFC 21			
PLAISSIROIS FO 21			
HOUDANAISE REGION FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
TRAPPES ES 21		MUREAUX OFC 21	
PLAISSIROIS FO 21		HOUDANAISE REGION FC 21	

Matches	TRAPPES ES 21	PLAISSIROIS FO 21	MUREAUX OFC 21	HOUDANAISE REGION FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MUREAUX OFC 21	PLAISSIROIS FO 21	TRAPPES ES 21	HOUDANAISE REGION FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P02 - SARTROUVILLE ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 21			
POISSY FC 21			
ELANCOURT OSC 21			
ROSNY CSM 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
SARTROUVILLE ES 21		POISSY FC 21	
ELANCOURT OSC 21		ROSNY CSM 21	

Matches	SARTROUVILLE ES 21	ELANCOURT OSC 21	POISSY FC 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	POISSY FC 21	ELANCOURT OSC 21	SARTROUVILLE ES 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P03 - CARRIERES GRE AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES GRE AS 21			
CONFLANS FC 21			
BAILLY NOISY SFC 21			
HOUILLES AC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CARRIERES GRE AS 21		CONFLANS FC 21	
BAILLY NOISY SFC 21		HOUILLES AC 21	

Matches	CARRIERES GRE AS 21	BAILLY NOISY SFC 21	CONFLANS FC 21	HOUILLES AC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CONFLANS FC 21	BAILLY NOISY SFC 21	CARRIERES GRE AS 21	HOUILLES AC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P04 - FONTENAY LE FLEU-



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 21			
CHATOU AS 21			
VILLENNES ORGEVAL FC 21			
MESNIL ST DENIS AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
FONTENAY LE FLEURY FC 21		CHATOU AS 21	
VILLENNES ORGEVAL FC 21		MESNIL ST DENIS AS 21	

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21	CHATOU AS 21	MESNIL ST DENIS AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHATOU AS 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21	MESNIL ST DENIS AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P05 - GUYANCOURT ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 21			
VOISINS FC 21			
NEAUPHLE PONT RC 78 21			
LIMAY ALJ 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
GUYANCOURT ES 21		VOISINS FC 21	
NEAUPHLE PONT RC 78 21		LIMAY ALJ 21	

Matches	GUYANCOURT ES 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	VOISINS FC 21	LIMAY ALJ 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VOISINS FC 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	GUYANCOURT ES 21	LIMAY ALJ 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P06 - ST GERMAIN FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST GERMAIN FC 21			
ST ARNOULT FC 21			
VERSAILLES JUSSIEU AS 21			
BOUAFLE FLINS ES 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ST GERMAIN FC 21		ST ARNOULT FC 21	
VERSAILLES JUSSIEU AS 21		BOUAFLE FLINS ES 21	

Matches	ST GERMAIN FC 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21	ST ARNOULT FC 21	BOUAFLE FLINS ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ST ARNOULT FC 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21	ST GERMAIN FC 21	BOUAFLE FLINS ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P07 - BOUGIVAL FOOT 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUGIVAL FOOT 21			
CHESNAY 78 FC 21			
VALLEE 78 FC 21			
MAISONS LAFFITTE FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BOUGIVAL FOOT 21		CHESNAY 78 FC 21	
VALLEE 78 FC 21		MAISONS LAFFITTE FC 21	

Matches	BOUGIVAL FOOT 21	VALLEE 78 FC 21	CHESNAY 78 FC 21	MAISONS LAFFITTE FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHESNAY 78 FC 21	VALLEE 78 FC 21	BOUGIVAL FOOT 21	MAISONS LAFFITTE FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P08 - VELIZY ASC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VELIZY ASC 21			
CHANTELOUP US 21			
MANTES VIVONS FOOT 21			
MANTOIS 78 FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VELIZY ASC 21		CHANTELOUP US 21	
MANTES VIVONS FOOT 21		MANTOIS 78 FC 21	

Matches	VELIZY ASC 21	MANTES VIVONS FOOT 21	CHANTELOUP US 21	MANTOIS 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHANTELOUP US 21	MANTES VIVONS FOOT 21	VELIZY ASC 21	MANTOIS 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P09 - ACHERES FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ACHERES FC 21			
BUC FOOT AO 21			
PECQ US 21			
MONTIGNY LE BX AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ACHERES FC 21		BUC FOOT AO 21	
PECQ US 21		MONTIGNY LE BX AS 21	

Matches	ACHERES FC 21	PECQ US 21	BUC FOOT AO 21	MONTIGNY LE BX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BUC FOOT AO 21	PECQ US 21	ACHERES FC 21	MONTIGNY LE BX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P10 - CLAYES S/BOIS USM 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 21			
VILLEPREUX FC 21			
ECQUEVILLY ESC 21			
EPONE USBS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CLAYES S/BOIS USM 21		VILLEPREUX FC 21	
ECQUEVILLY ESC 21		EPONE USBS 21	

Matches	CLAYES S/BOIS USM 21	ECQUEVILLY ESC 21	VILLEPREUX FC 21	EPONE USBS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VILLEPREUX FC 21	ECQUEVILLY ESC 21	CLAYES S/BOIS USM 21	EPONE USBS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P11 - GARGENVILLE STADE



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GARGENVILLE STADE 21			
CELLOIS CS 21			
CONFLANS RACING 21			
FOURQUEUX AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
GARGENVILLE STADE 21		CELLOIS CS 21	
CONFLANS RACING 21		FOURQUEUX AS 21	

Matches	GARGENVILLE STADE 21	CONFLANS RACING 21	CELLOIS CS 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CELLOIS CS 21	CONFLANS RACING 21	GARGENVILLE STADE 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P12 - BONNIERES FRE-



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 21			
VILLIERS MAHIEU AS 21			
RAMBOUILLET FC 21			
CARRIERES S/S US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BONNIERES FRENEUSE FC 21		VILLIERS MAHIEU AS 21	
RAMBOUILLET FC 21		CARRIERES S/S US 21	

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 21	RAMBOUILLET FC 21	VILLIERS MAHIEU AS 21	CARRIERES S/S US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VILLIERS MAHIEU AS 21	RAMBOUILLET FC 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	CARRIERES S/S US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P13 - MONTESSON US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTESSON US 21			
ANDRESY FC 21			
VERSAILLES 78 FC 21			
VESINET SCI 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MONTESSON US 21		ANDRESY FC 21	
VERSAILLES 78 FC 21		VESINET SCI 21	

Matches	MONTESSON US 21	VERSAILLES 78 FC 21	ANDRESY FC 21	VESINET SCI 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ANDRESY FC 21	VERSAILLES 78 FC 21	MONTESSON US 21	VESINET SCI 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P14 - VIROFLAY USM 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 21			
TRIEL AC 21			
CHAMBOURCY ASM 21			
MARLY LE ROI US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VIROFLAY USM 21		TRIEL AC 21	
CHAMBOURCY ASM 21		MARLY LE ROI US 21	

Matches	VIROFLAY USM 21	CHAMBOURCY ASM 21	TRIEL AC 21	MARLY LE ROI US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	TRIEL AC 21	CHAMBOURCY ASM 21	VIROFLAY USM 21	MARLY LE ROI US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P15 - VERNEUIL US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERNEUIL US 21			
MESNIL LE ROI AS 21			
FEUCHEROLLES USA 21			
MAGNY 78 FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VERNEUIL US 21		MESNIL LE ROI AS 21	
FEUCHEROLLES USA 21		MAGNY 78 FC 21	

Matches	VERNEUIL US 21	FEUCHEROLLES USA 21	MESNIL LE ROI AS 21	MAGNY 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MESNIL LE ROI AS 21	FEUCHEROLLES USA 21	VERNEUIL US 21	MAGNY 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P16 - MAUREPAS AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 21			
HOUILLES SO 21			
CROISSY US 21			
ISSOU AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAUREPAS AS 21		HOUILLES SO 21	
CROISSY US 21		ISSOU AS 21	

Matches	MAUREPAS AS 21	CROISSY US 21	HOUILLES SO 21	ISSOU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HOUILLES SO 21	CROISSY US 21	MAUREPAS AS 21	ISSOU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

Challenge Départemental U10 - P17 - BEYNES FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BEYNES FC 21			
HARDRICOURT US 21			
AUBERGENVILLE FC 21			
BUCHELOISE A.S. 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BEYNES FC 21		HARDRICOURT US 21	
AUBERGENVILLE FC 21		BUCHELOISE A.S. 21	

Matches	BEYNES FC 21	AUBERGENVILLE FC 21	HARDRICOURT US 21	BUCHELOISE A.S. 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HARDRICOURT US 21	AUBERGENVILLE FC 21	BEYNES FC 21	BUCHELOISE A.S. 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				